

Association «YOGA HARMONIE Saint-Michel Chef-Chef»

Compte-rendu de l'Assemblée Générale extraordinaire du 25 août 2017

L'Assemblée Générale de l'association s'est déroulée le 25 août 2017 à la Salle de Jade de THARON.
Cette réunion a été présidée par Caroline BUREAU.
Elle a réuni 12 adhérents et 7 étaient représentés.

1. Ouverture de l'A.G par la présidente

La présidente remercie les adhérents de leur présence.

Elle remercie également le bureau et les professeures en présentant chacun des membres.
Elle signale que Madame Le Maire s'est excusée de son absence et remercie la municipalité de mettre gratuitement les salles à la disposition de notre association.
L'association a pour but de «dispenser des cours de yoga et d'éduquer les personnes au bien-être corporel» (Article 2 des Statuts).
La présidente annonce toutefois que l'association va être dissoute faute de professeur.

2. Rapport d'activité de septembre 2016 à juin 2017

Le Bureau de l'association Yoga Harmonie Saint Michel Chef-Chef est actuellement composé de :

1 présidente : Caroline BUREAU
1 co-trésorier : Ilyasse AKSIL
1 co-trésorière : Marie-Colette DUTRY, excusée
1 secrétaire : Martine FLEURANT

3. Déroulement des cours

L'association compte actuellement 60 adhérents.

Les deux professeures, Corinne MOINARD et Laurence ALEXANDRE-GUERINEL, se sont partagées les cours suivants cette année :
5 cours à Saint Michel Chef-Chef
1 cours à Tharon.

Par ailleurs des cours de Yoga Nidra ont été dispensés par Corinne au cours de cette année, de la façon suivante : une fois par mois, le lundi après-midi et le mercredi matin, à Saint Michel Chef-Chef.
Les élèves souhaitant participer à ce cours, s'inscrivent et paient sur place et à la séance.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir ainsi des cours dans de bonnes conditions matérielles avec des tarifs plus modérés. En outre, aucune subvention n'a été demandée.

Site internet de l'association :

www.yogaharmonie44.org Il rassemble les données de base : horaires, lieux de cours et séminaires, enseignants, liste des livres de la bibliothèque.

Que Florent Grignon soit de nouveau remercié pour avoir assuré les mises à jour en continu. Par ailleurs, une messagerie Internet est accessible à l'adresse suivante : yogaharmonie44@orange.fr

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport financier

Ilyasse AKSIL présente le rapport financier.

Les recettes totales en fin d'exercice s'élèvent à 10 402,00 Euros (cours + adhésions).

Les charges s'élèvent à 10402,00 Euros.

Les comptes sont arrêtés à zéro.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

5. Dissolution de l'association

La dissolution de l'association est adoptée à l'unanimité des membres présents à 19h 35.

6. Questions diverses

Maria rappelle que Corinne a beaucoup contribué avec Catherine DESIRE à la création de l'association YOGA HARMONIE COTE DE JADE.

Les 1ères salles ont été prêtées par la mairie de Préfailles et de la Plaine sur Mer.

L'association a aidé aussi Laurence à devenir professeur de yoga en signant une convention et en payant ses stages de formation à l'école française de yoga de l'Ouest.

Malgré cela, Laurence, dont les compétences de professeur ne sont nullement remises en cause, n'a pas eu un comportement associatif à plusieurs reprises et depuis deux ans principalement. Elle n'a pas accepté les décisions du bureau et ses agissements envers ses élèves ont débouché sur une pétition de ces derniers contre notre association.

C'est pour tous ces différents faits que le bureau a décidé de se passer de ses services à compter de septembre 2017.

C'est également à cause de ce climat rendu malsain que Corinne a décidé de fonder sa propre association. La présidente précise qu'elle a tout le soutien de l'association.

Toutefois cette dernière tient à préciser qu'elle continuera à aider ses adhérents qui souhaitent suivre les cours d'une école de yoga et commencer à exercer.

Les adhérents recevront un exemplaire de ce compte-rendu par internet ou voie postale.

La Mairie de Saint Michel Chef-Chef recevra également un exemplaire.

La séance est levée à 20h.